



CHEMIN DU POMMIER 5  
CASE POSTALE 330  
1218 LE GRAND-SACONNEX / GENEVE (SUISSE)

TÉLÉPHONE (41.22) 919 41 50  
FAX (41.22) 919 41 60  
E-MAIL [postbox@mail.ipu.org](mailto:postbox@mail.ipu.org)

GRP/2013/Inf.7  
Genève, le 12 septembre 2013

Madame la Présidente,  
Monsieur le Président,

J'invite votre parlement à prendre part au dixième Séminaire d'information sur les parlements et la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (CEDAW). Ce séminaire, qui est organisé par l'Union interparlementaire (UIP) et le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), se tiendra au CICG le jeudi 10 octobre 2013, immédiatement après la 129<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP.

Avec la CEDAW, instrument juridique international le plus complet concernant les droits des femmes, on dispose d'un cadre pour promouvoir l'égalité des sexes. La mise en œuvre de la Convention est suivie par un des organes de surveillance des traités des Nations Unies, le Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes, qui examine les rapports des Etats parties et formule des conclusions et recommandations concernant des mesures de suivi.

Le thème du séminaire de cette année, qui vise à renforcer le rôle du Parlement dans le dispositif des rapports de la CEDAW, est *Nationalité et droits économiques*. Plusieurs experts, dont des membres du Comité et un parlementaire rompu aux questions d'accès à la nationalité et aux droits économiques, animeront le séminaire.

Les parlements sont invités à envoyer une délégation composée de deux membres, de préférence un homme et une femme ayant des compétences dans le domaine des droits des femmes et de la condition de la femme et/ou étant membres d'une commission parlementaire qui traite de ces questions. Veuillez noter que cette invitation vise aussi un ou deux fonctionnaires parlementaires compétents dans ce domaine.

Nous vous enverrons l'ordre du jour de la réunion et autres documents s'y rapportant dès qu'ils auront été finalisés. Ces documents seront également consultables prochainement sur [www.ipu.org/strct-e/futrmets.htm](http://www.ipu.org/strct-e/futrmets.htm). En attendant, nous sommes heureux de joindre à la présente le formulaire d'inscription.

Nous vous serions reconnaissants de bien vouloir nous faire parvenir confirmation de la participation de votre parlement le 1<sup>er</sup> octobre au plus tard.

Dans l'attente de vos nouvelles à ce sujet, je vous prie d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de ma haute considération.

Anders B. Johnsson  
Secrétaire général